

«Henri Tandonnet - Crédits de la mission Agriculture – PLF 2012»

29/11/2011

Henri Tandonnet - Crédits de la mission Agriculture – Projet de Loi de Finances 2012

M. Henri Tandonnet, Sénateur de Lot-et-Garonne, est intervenu au Sénat vendredi 1^{er} décembre en tant que rapporteur pour avis sur les crédits de la mission « agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales » du projet de loi de finances pour 2012.

Le sénateur a souhaité évoquer **la question des charges sociales, en lien avec la filière fruits et légumes**, en soulignant que « *la baisse de 1 euro de charges sur les salariés permanents donnera une bouffée d'air à ce secteur, qui en a bien besoin* ». Un débat plus large doit cependant être mené, afin de faire peser le financement de la protection sociale sur une autre assiette que celle de la production nationale.

Très attentif à la question de la ressource en eau et de sa gestion, Henri Tandonnet a souhaité questionner le ministre de l'Agriculture sur le devenir du plan pour la création d'eau, annoncé en juin dernier, visant à limiter les recours abusifs contre les projets des agriculteurs. Il a également insisté sur la nécessité de faciliter la création des retenues collinaires dont la destination pourrait être partagée, notamment pour le bon état écologique des cours d'eau. Ces retenues vont vite devenir vitales.

Le sénateur a ensuite rappelé que les contraintes administratives et la lourdeur des procédures constituaient actuellement un fardeau pour les acteurs de terrain, un handicap à la productivité et à la compétitivité. « *La simplification est un combat quotidien et sera également un des enjeux forts de la future réforme de la PAC* ».

Henri Tandonnet regrette que la nouvelle majorité sénatoriale « s'oppose formellement » à l'adoption des crédits de cette mission - pourtant globalement préservés pour 2012 - sans proposer de réponse solide et concrète aux nombreux problèmes que rencontrent les agriculteurs en cette dure période de crise.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)